

194 espèces d'oiseaux







50 espèces de libellules

52 espèces de mammifères





espèces de reptiles

espèces d'amphibiens





espèces de plantes protégées



Pour plus d'informations

Grenoble - Alpes Métropole - RNR des Isles du Drac 12 rue du Polygone 38450 VIF - Tél. : 04.76.98.38.57 www.rnr-drac-jarrie.fr

reservesnaturelles@grenoblealpesmetropole.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes















Entre zones humides et milieux secs, découvrez la biodiversité de Chasse Barbier





La Réserve

D'une superficie de 805 hectares, la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac accueille une mosaïque d'habitats naturels particulièrement diversifiée, allant des pelouses sèches aux zones humides, en passant par les bancs de galets et les forêts alluviales.

Créée en 2009, elle s'étend du barrage de Notre-Dame-de-Commiers jusqu'au Pont Lesdiguières à Pont-de-Claix. Cette portion du Drac aval possède un lit en tresses, c'est-à-dire suffisamment large pour que des bras d'eau secondaires s'entrecroisent, ce qui est rare dans les Alpes du Nord.

L'eau. une ressource inestimable

La Réserve inclut dans son territoire les périmètres de protection immédiats des puits de Rochefort et du puits des lles.

L'accès aux captages d'eau potable et aux périmètres clôturés est interdit. De nombreux piézomètres, des tubes enfoncés dans le sol jusqu'à la nappe, permettent d'en vérifier le niveau et la qualité. La préservation de la ressource en eau et de la biodiversité vont de pair!



Les animations de la Réserve

Tout au long de l'année, des animations grand public sont organisées par le gestionnaire de la Réserve. Elles sont gratuites, sur inscription. Retrouvez le programme sur Internet :



www.rnr-drac-jarrie.fr



www.facebook/rnrislesdudrac

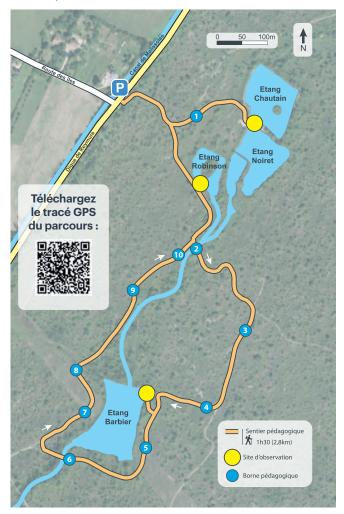
Le sentier d'interprétation de Chasse Barbier

Ce parcours, composé de 10 bornes pédagogiques et de 3 sites d'observation, vous permet de découvrir la biodiversité cachée au sein d'habitats naturels liés à la présence actuelle ou passée de l'eau.

Les étangs Chautain et Noiret accueillent oiseaux, grenouilles et castors. L'étang **Robinson**, plus végétalisé et moins profond. constitue une zone refuge pour des espèces sensibles.

Le sentier serpente entre les pelouses sèches et les fourrés arbustifs clairsemés de Peuplier noir et de Pin sylvestre jusqu'à l'étang **Barbier**. On se croirait presque en Provence calcaire!

Ce paysage est le fruit de la rencontre d'influences méditerranéenne et montagnarde sur un substrat composé de galets charriés par la rivière.



Une Réserve Naturelle à l'accès réglementé

Seuls les secteurs de Chasse Barbier et de la promenade Thiervoz sont autorisés au public.

Le lit du Drac est interdit à la fréquentation par arrêté préfectoral depuis 1997, pour des raisons de sécurité (risque de submersion en cas de lâcher d'eau au barrage de Notre-Dame-de-Commiers).

Aidez-nous à conserver ce patrimoine naturel et respectez la réglementation



Chiens admis en laisse Pour éviter toute

perturbation de la faune sauvage.



Pêche interdite Sur les étangs et le canal.



Baignade interdite

Partout dans la Réserve, pour raisons de sécurité et de dérangement de la faune.



Cueillette interdite

Comme tout prélèvement ou destruction de la flore et de la faune.



Déchets interdits

Pour éviter la pollution de la nappe et pièges mortels pour la faune.



Feux interdits

En plus du risque d'incendie, les fumées font fuir les animaux.



Camping et bivouac interdits

Dormir sur site induit des dérangements de la faune nocturne.



interdites



Embarcations

Partout dans la Réserve, pour des raisons de sécurité et de dérangement de la faune.



Engins motorisés interdits Pour éviter pollution

de la nappe, érosion des sols et nuisances sonores

Tout contrevenant s'expose à une amende

pouvant aller jusqu'à 1500€